

La direction de la Santé Publique
Dr Anne-Marie DURAND

Lyon, le 27 juillet 2022

Objet : vaccination méningocoque B pour les 0-2 ans et 16-24 ans

Chère Consœur, cher Confrère,

Dans un contexte général de baisse de l'incidence des infections invasives à méningocoque B (IIM B) entre 2020 et 2022, en lien avec les mesures barrières contre la Covid 19, les dispositifs de surveillance épidémiologique et biologique ont mis en évidence l'émergence d'un nouveau variant de méningocoque B en Auvergne-Rhône-Alpes.

Depuis 2021, 10 cas d'IIM B liés à ce variant, tous âgés de 16 à 21 ans, ont été détectés dans la région. 1 cas a présenté un *purpura fulminans*, 1 cas a présenté des séquelles et 1 cas est décédé, traduisant la virulence de ce variant. Les 2 derniers cas ont été identifiés en juin 2022, indiquant la circulation toujours active du variant dans la région.

Parmi ces 10 cas, 5 étaient domiciliés ou avaient fréquenté le secteur Est de Lyon (à l'intersection des départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ain), traduisant sur cette commune une situation d'hyperendémie.

Face à cette situation inhabituelle, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a réuni des experts nationaux et régionaux de différentes disciplines (épidémiologistes, infectiologues, vaccinologues, microbiologistes) pour définir les actions de prévention à conduire.

Deux populations à risque accru d'IIM B ont ainsi été identifiées :

- la population des 16-24 ans qui résident de façon permanente ou occasionnelle dans l'Est Lyonnais ou qui fréquentent ce secteur (emploi, études, sorties, etc.) ;
- la population des 0-2 ans ; les souches émergentes ayant habituellement une diffusion secondaire dans cette tranche d'âge.

Conformément aux avis de la Haute Autorité de santé, la vaccination est la mesure la plus efficace pour prévenir la survenue de nouveaux cas et de complications. Le nouveau variant est sensible aux vaccins existants (Bexsero®, Trumenba®) qui confèrent une bonne protection individuelle, même s'ils n'ont pas d'efficacité sur le portage. Par ailleurs, pour rappel, la vaccination des 0-2 ans contre le méningocoque B est une nouvelle recommandation introduite dans le [calendrier vaccinal 2022](#).

Face à cette situation d'hyperendémie, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes recommande la vaccination contre le méningocoque B aux enfants de 0-2 ans et aux jeunes adultes de 16 à 24 ans, selon les schémas vaccinaux en vigueur et dans le respect des contre-indications.

Dans ce contexte d'hyperendémie, le vaccin Bexsero® est remboursé. A ce jour, le taux de remboursement du Trumenba® n'est pas connu.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes reste à votre disposition par mail (ars69-crise@ars.sante.fr) pour toute question sur le sujet et vous remercie de votre mobilisation.

Bien confraternellement.

Pour le directeur général,
et par délégation,
La directrice de la santé publique
Dr Anne-Marie DURAND

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

- de [l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- du [Ministère de la santé](#)
- de [Santé Publique France](#)
- ou de la Haute-Autorité de santé pour les [avis du 3 juin 2021](#) et [du 22 juin 2021](#)